

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi treize mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :

Mardi 7 mars 2023

Présents : Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien

Mis en ligne :

Jeudi 16 mars 2023

Procurations de vote et mandataires : Mme DORIA Anne ayant donné pouvoir à M. LEFEUVRE Gaël, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M. SERANDOUR Cyril ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M. SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M. Gérard RAOUL

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Absents : M. DA CUNHA Manuel, PEROT Marlène, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, NOULLEZ Sébastien, SIMON Didier, M. LEJOLIVET Bertrand, Mme VALLEE Priscilla

Présents : 16
Votants : 20
Quorum : 15

Monsieur Damien VAN CAUWELAERT est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 7 mars 2023) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies

2023-29 - Finances : Vote du Budget Primitif annexe 2023 – ZAC de la Vigne

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 7 mars 2023,

CONSIDERANT la nécessité de voter le budget primitif annexe pour la ZAC de la Vigne avant le 15 avril 2023,

BUDGET DE LA ZAC DE LA VIGNE

Chap	Libellés	BP 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	1 286 480,00
65	Autres charges de gestion courante	1 879 098,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000 000,00
023	Virement vers l'investissement	3 499 811,64
Dépenses de fonctionnement		11 665 390,14

Chap	Libellés	BP 2023
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
70	Produits des services	1 590 327,68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 100 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	4 975 062,46
Recettes de fonctionnement		11 665 390,14

Chap	Libellés	BP 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 100 000,00
001	Solde d'exécution négatif	3 399 811,64
Dépenses d'investissement		8 499 811,64

Chap	Libellés	BP 2023
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 499 811,64
Recettes d'investissement		8 499 811,64

Après avoir délibéré, par 20 voix pour,
 Les membres du Conseil Municipal décident :

D'ADOPTER le projet de budget primitif annexe 2023 pour la ZAC de la Vigne tel que présenté.



Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE